

Ce document vise à aider le professionnel d'un projet (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) à rédiger un devis technique. Les informations qu'il contient sont mises à sa disposition à titre indicatif seulement. Le professionnel assume l'entière responsabilité d'évaluer l'utilité, la conformité et la convenance des dites informations quant au projet spécifique. Il s'engage à faire la vérification des données techniques contenues au présent document afin de s'assurer de leur applicabilité audit projet. Dès lors que telle utilisation est faite par le professionnel, celui-ci prend la charge des dites informations comme si elles étaient siennes. Toute utilisation par une personne non spécialisée est strictement déconseillée.

## PARTIE 1: GÉNÉRALITÉS

### 1.1 EXIGENCES CONNEXES

1. Section 01 40 00 : Exigence de la qualité
2. Section 03 30 00 : Coffrages et accessoires pour béton
3. Section 04 20 00 : Maçonnerie en éléments
4. Section 05 40 00 : Charpente métallique légère pressée à froid
5. Section 06 10 00 : Charpente de bois
6. Section 07 20 00 : Isolant thermique
7. Section 07 25 00 : Membranes résistantes aux intempéries
8. Section 07 60 00 : Solin et tôle
9. Section 07 90 00 : Produits d'étanchéité
10. Section 08 00 00 : Bordereau des portes et cadres
11. Section 09 28 00 : Panneau d'appui
12. Section 09 90 00 : Peinturage

### 1.2 DESCRIPTION DU SYSTÈME

Le système adex-SOFFIT est un assemblage à application directe composé d'un lamina à base d'acrylique à 100% installée sur un substrat approprié pour les applications de soffites extérieurs. Le système comprend les composantes suivantes:

- Treillis d'armature en fibre de verre;
- Moulure en PVC NOVATRIM;
- Couche de base acrylique non combustible;
- Une couche d'enduit de finition 100% acrylique.

Fournir toute la main-d'œuvre, tous les matériaux et tout l'équipement nécessaires à l'installation du système d'écran pare-pluie adex-SOFFIT extérieur, tel qu'évalué selon le standard CAN/ULC S-101 ou dont les composantes majeures ont été évaluées selon le standard CAN/ULC S-114.

### 1.3 RÉFÉRENCES

- 1.ASTM International
- 1.ASTM B117: Standard Practice for Operating Salt Spray (Fog) Apparatus;
- 2.ASTM C666: Standard Test Method for Resistance of Concrete to Rapid Freezing

- and Thawing;
- 3.ASTM D522: Standard Test Methods for Mandrel Bend Test of Attached Organic Coatings;
- 4.ASTM D523: Standard Test Method for Specular Gloss;
- 5.ASTM D570: Standard Test Method for Water Absorption of Plastics;
- 6.ASTM D822: Standard Practice for Filtered Open-Flame Carbon-Arc Exposures of Paint and Related Coatings;
- 7.ASTM D1784: Standard Specification for Rigid Poly(Vinyl Chloride) (PVC) Compounds and Chlorinated Poly(Vinyl Chloride) (CPVC) Compounds;
- 8.ASTM D2370: Standard Test Method for Tensile Properties of Organic Coatings;
- 9.ASTM D4541: Standard Test Method for Pull-Off Strength of Coatings Using Portable Adhesion Testers;
- 10.ASTM D5034: Standard Test Method for Breaking Strength and Elongation of Textile Fabrics (Grab Test);
- 11.ASTM D5420: Standard Test Method for Impact Resistance of Flat, Rigid Plastic Specimen by Means of a Striker Impacted by a Falling Weight (Gardner Impact);
- 12.ASTM E96: Standard Test Methods for Water Vapor Transmission of Materials;
- 13.ASTM E283: Standard Test Method for Determining Rate of Air Leakage Through Exterior Windows, Curtain Walls, and Doors Under Specified Pressure Differences Across the Specimen;
- 14.ASTM E330: Standard Test Method for Structural Performance of Exterior Windows, Doors, Skylights and Curtain Walls by Uniform Static Air Pressure Difference;
- 15.ASTM E331: Standard Test Method for Water Penetration of Exterior Windows, Skylights, Doors, and Curtain Walls by Uniform Static Air Pressure Difference;
- 16.ASTM E1131: Standard Test Method for Compositional Analysis by Thermogravimetry;
- 17.ASTM E1252: Standard Practice for General Techniques for Obtaining Infrared Spectra for Qualitative Analysis;
- 18.ASTM E2098: Standard Test Method for Determining Tensile Breaking Strength of Glass Fiber Reinforcing Mesh for Use in Class PB Exterior Insulation and Finish Systems (EIFS), after Exposure to a So-

- dium Hydroxide Solution;
19. ASTM G 155: Standard Practice for Operating Xenon Arc Light Apparatus, for Exposure of Non-metallic Materials.
  2. CSA International
    1. CAN/CSA A3000: Compendium des matériaux liants (contient A3001, A3002, A3003, A3004, et A3005).
  3. Conseil national de recherches Canada (CNRC)
    1. Canadian Construction Materials Centre (CCMC): Guide technique du CCMC visant les systèmes d'isolation par l'extérieur avec enduit mince EIFS.
    2. Underwriters' Laboratories of Canada (ULC)
    3. CAN/ULC S101: Résistance au feu pour les bâtiments et les matériaux de construction;
    4. CAN/ULC S102: Méthode d'essai normalisée caractéristiques de combustion superficielle des matériaux de construction et assemblages;
    5. CAN/ULC S114: Méthode d'essai normalisée pour la détermination de l'incombustibilité;
    6. CAN/ULC S134: Méthode normalisée des essais de comportement au feu des murs extérieurs;

## 1.4 EXIGENCES CONCEPTUELLES

1. Tous les travaux doivent respecter les codes et normes en vigueur, les recommandations du fabricant et les règles de l'art en construction.
  2. Le système de substrat doit être conçu pour résister à toutes les charges, telles que charges mobiles, permanentes, surcharges, charges sismiques, appels d'air, etc.
  3. Les attaches du substrat doivent être traitées pour résister à la corrosion.
  4. Le système de fourrures verticales devra permettre une ventilation et un drainage vers l'extérieur.
  5. Le substrat devra être un des suivants:
    - a) Panneaux de béton léger (Permabase de Unifix ou NextGen de CGC)
    - b) Plaques de plâtre traité revêtues d'un feutre de fibre de verre résistant aux alcalis;
  6. Des joints de mouvement devront être installés aux endroits suivants:
    - a) Aux étages de tout bâtiment;
    - b) Aux niveaux des planchers en présence de lisse flottante;
    - c) Aux joints de mouvement du substrat;
    - d) Aux joints de mouvement du bâtiment;
    - e) À la jonction de tous matériaux différents;
- f) Aux encoignures et ouvertures majeures;
  - g) À tout autre endroit spécifié sur les plans;
  - h) À des distances maximales de 5m (16pi) pour contrer la dilatation thermique;
  - i) Aux endroits où l'on prévoit une déflexion supérieure à L/360.
7. Lorsque des joints d'expansion doivent être installés, le substrat est interrompu, prévoir un espace minimum de 12mm (1/2 ") pour permettre l'installation des moulures NOVATRIM.

## 1.5 ASSURANCE DE QUALITÉ

1. L'applicateur devra disposer de suffisamment de matériel et de main-d'œuvre qualifiée pour mettre en œuvre le système.
2. L'applicateur devra suivre les directives du professionnel pour l'installation de toutes les composantes du système.

## 1.6 LIVRAISON, ENTREPOSAGE ET MAINTIEN

1. Tous les matériaux fournis par Systèmes ADEX devront être livrés dans leur emballage d'origine avec l'identification lisible du fabricant.
2. Tous les matériaux fournis par Systèmes ADEX devront être entreposés dans un endroit frais et sec, à l'abri du soleil, des intempéries et des dommages, et à des températures supérieures à 5 °C (41 °F).
3. Les matériaux présumés avoir été soumis au gel ne devront pas être employés.
4. Minimiser l'exposition des contenants aux températures supérieures à 32 °C (90 °F).

## 1.7 CONDITIONS AU CHANTIER

1. Le système de revêtement devra être installé dans des conditions climatiques au-dessus de 5 °C (41 °F).
2. Un chauffage et une ventilation adéquats devront être fournis lors de l'installation à des températures sous les 5 °C (41 °F).
3. Une température ambiante d'au moins 5 °C (41 °F) devra être maintenue après l'installation du système de revêtement durant une période minimale de 24 heures ou plus, si nécessaire, pour assurer un séchage complet.
4. Le support devra être soumis à un examen de solidité, d'étanchéité et d'aplomb avant

le début de l'installation du système.

5. L'installation du système de revêtement devra être coordonnée avec les autres corps de métier.
6. On protégera les aires et surfaces environnantes contre tout dommage au cours des travaux.
7. On protégera les travaux finis à la fin de la journée de travail pour éviter toute infiltration d'eau derrière le système.

## 1.8 AUTRES SYSTÈMES

Les systèmes considérés équivalents au Système adex-SOFFIT extérieur devront offrir une garantie de 10 ans et être approuvés par écrit par l'architecte, au moins dix (10) jours ouvrables avant la date de fermeture des soumissions.

## 1.9 GARANTIE

Sur demande, le fabricant fournira une garantie certifiant que les matériaux sont conformes à ce devis et exempts de défaut de fabrication pour une période de cinq (5) ans suivant la fin des travaux d'installation.

## PARTIE 2: PRODUITS

### 2.1 FABRICANT

Toutes les composantes du système de revêtement extérieur devront être achetées de Systèmes ADEX ou de ses distributeurs autorisés. Aucun remplacement ni ajout de matériaux ne pourra se faire sans le consentement écrit du fabricant.

### 2.2 PRODUITS

1. Moulures de P.V.C. :  
Devront être conformes à la norme ASTM-D1784, pour usage extérieur. [voir les modèles NOVATRIM au catalogue ADEX]
2. Base acrylique :
  - a) Devra être un produit acrylique, ne contenant aucun amiante, tel que BASE ADEX manufacturé par Systèmes Adex inc.
  - b) Pour se conformer à un système dont les composantes sont incombustibles selon la normes CAN / ULC S-114 : devra, tel que la BASE ADEX, être considérée non-combustible par son évaluation favorable au test CAN/ULC S114 :

Détermination de l'incombustibilité des matériaux de construction.

3. Treillis d'armature :
  - a) Devra être vendu par Systèmes ADEX inc. ou par ses distributeurs autorisés;
  - b) Devra respecter la norme ASTM D-5034
  - c) Sera de différents formats selon les besoins :
    1. Treillis autocollant UNITAPE: 75 mm (3") de largeur, autocollant
    2. Treillis ADEX STANDARD: 96 cm (38") de largeur.
4. Couche d'apprêt :  
Devra être un composé acrylique, contenant de la silice, applicable au rouleau, tel que PRIMEX, manufacturé par Systèmes Adex inc.
5. Enduit de finition acrylique :
  - a) Devra être un produit en pâte, à base 100% acrylique, mélangé en usine, prêt pour usage, avec couleur et texture intégrées;
  - b) Sera de texture [voir les textures aux catalogues ADEX];

### 2.3 AUTRES MATÉRIAUX

1. Ciment :  
Sera de type GU et conforme à la norme CSA-A3001, frais et exempt d'agglomérats.
2. Eau :  
Sera limpide, exempte de débris et potable.
3. Membrane d'étanchéité flexible :  
Devra être flexible et testée pour son adhésion avec les composantes du système. Les produits acceptés sont le RUBAN EIFS TAPE avec l'apprêt approprié ainsi que le SCELLANT et TREILLIS A-FLEX. Tout autre matériel devra être approuvé par Système Adex Inc.

### 2.4 ESSAIS DU SYSTÈME

1. Les tests effectués par des laboratoires indépendants sur les enduits spécifiés pourront être exigés par l'architecte ou le représentant du propriétaire.
2. Les propriétés observées devront égaler ou surpasser les valeurs suivantes selon les méthodes énumérées :

## MÉTHODE DE TEST

**DURABILITÉ SOUS VARIATIONS CLIMATIQUES: CCMC TG APPENDICE A2 (60 CYCLES)**

Aucune fissuration, coulure ni cloquage de la base; aucun délaminage, décollement ni craquelage de la finition

**VIEILLISSEMENT ACCÉLÉRÉ : ASTM G 155 (EXPOSITION 2000 HRS)**

Aucun effet nuisible

**RÉSISTANCE AUX PROJECTIONS DE SEL : ASTM-B117 (EXPOSITION DE 300 H)**

Aucun effet nuisible

**RÉSISTANCE À LA MOISSISSURE ET AUX CHAMPIGNONS: CCMC 6.8**

Aucune croissance de moisissure ni de champignon

**IMPERMÉABILITÉ: CCMC 6.6.**

≥ 2 heures

**ABSORPTION D'EAU: CCMC 6.7.**

≤ 20 %

**TRANSMISSION DE LA VAPEUR D'EAU: ASTM E96**

plus de 170 ng/Pa.s.m<sup>2</sup>

■ méthode de test

■ résultat

## PARTIE 3: EXÉCUTION

**NOTE IMPORTANTE:** Suivre les recommandations de l'ingénieur en structure et/ou de l'architecte pour assurer une installation adéquate et conforme aux normes de performance énergétique en vigueur.

### 3.1 INSPECTION

1. Le substrat sera examiné pour s'assurer qu'il est en bon état, solide, sans vide ou projection.
2. Les attaches mécaniques doivent être de niveau avec la surface du substrat; ils ne doivent pas endommager le treillis d'armature en fibre de verre.
3. Veiller à ce que les panneaux du substrat sont bien fixés et qu'ils sont en contact permanent avec les fourrures de soutien.

4. Tous les solins métalliques seront examinés pour s'assurer qu'ils permettent l'évacuation d'éventuelles infiltrations vers l'extérieur.
5. L'architecte et le maître d'œuvre devront être avisés de toute anomalie et les travaux devront être interrompus jusqu'à ce que la situation soit corrigée.

### 2 MÉLANGE

1. Protéger toutes les surfaces et les surfaces adjacentes des dommages lors de l'installation de ce système.
2. Protéger les matériaux installés à la fin de chaque journée de travail pour empêcher l'humidité d'infiltrer le système.

### 3.2 MÉLANGE

1. **BASE ADEX:**
  - a) Dans un récipient propre seront mélangés, à poids égal, la BASE et le ciment GU;
  - b) Lorsque le produit sera homogène, attendre 5 minutes puis agiter à nouveau;
  - c) Aucun autre produit (tel antigel, accélérateur ou autre) ne peut y être ajouté.

### 3.3 INSTALLATION

1. Fixer les moulures NOVATRIM aux endroits prévus sur les plans à l'aide d'agrafes en acier inoxydable, à intervalle de 200mm (8"), sur chaque rebord de la moule. Faire des joints bien ajustés et alignés.
2. Appliquer le treillis autocollant UNITAPE sur tous les joints de panneau.
3. Le mélange de COUCHE DE BASE sera appliqué pour recouvrir tout le treillis UNITAPE installé, tous les ancrages et les rebords des moulures. S'assurer que le mélange pénétrera les perforations des moulures pour bien adhérer au panneau.
4. Un treillis d'armature de 240 mm x 300 mm (9 1/2" x 12") sera installé dans le mélange de COUCHE DE BASE en angle de 45 degrés aux coins de toutes les ouvertures.
5. Un minimum de vingt-quatre heures devront s'écouler entre la pose du mélange COUCHE DE BASE et la pose de la seconde couche.
6. Le mélange BASE sera appliqué à une épaisseur de 1,6mm (1/16") afin d'y incor-

- porer le treillis d'armature STANDARD. La surface sera immédiatement aplanie afin de cacher complètement le treillis.
7. Les joints du treillis d'armature devront se chevaucher sur un minimum de 2 1/2" (63mm) tant verticalement qu'horizontalement.
  8. Le treillis devra chevaucher toutes les languettes des moulures NOVATRIM.
  9. Une autre couche du mélange COUCHE DE BASE peut être nécessaire si, après séchage, il y a des imperfections ou que le treillis ne soit pas complètement recouvert.
  10. Un minimum de vingt-quatre heures devront s'écouler entre la pose du mélange COUCHE DE BASE et la pose de l'enduit de finition.
  11. Une couche d'apprêt PRIMEX (de même couleur que la finition) sera appliquée uniformément sur toute la surface, à l'aide d'un rouleau à peindre.
  12. L'apprêt devra être sec au toucher avant de débiter l'installation de l'enduit de finition.
  13. Une couche compacte d'enduit de finition, de texture [voir au CATALOGUE ADEX], sera appliquée à la truelle, à une épaisseur égale à celle de l'agrégat le plus grand, de façon continue, en maintenant un côté humide. Elle sera nivelée immédiatement pour lui donner une apparence uniforme et sans reprise.
  14. Ne pas appliquer les enduits de finition sur les parois où il y aura installation de mastic d'étanchéité.
  15. Toutes les jonctions des moulures devront être scellées correctement.

### 3.4 PROTECTION

S'assurer que l'entrepreneur général protégera tous les travaux contre les infiltrations et les dommages par l'installation sans délai des solins et des mastics d'étanchéité nécessaires.

### 3.5 NETTOYAGE

1. Les matériaux abandonnés par l'installateur devront être enlevés.
2. L'installateur devra nettoyer les surfaces et matériaux adjacents.

Le présent document contient les recommandations actuelles applicables à l'installation du système adex-SOFFIT. Elles ne sont fournies qu'à titre indicatif et sont sujettes à des modifications sans préavis. Systèmes Adex inc. se réserve le droit de faire toutes modifications éventuelles en tenant compte des progrès technologiques. Le professionnel (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) qui choisit de faire un usage, quel qu'il soit, de ces informations, assume l'entière responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, directe ou indirecte, qui pourrait découler de cet usage. Systèmes Adex inc. n'assume ni n'engage aucune responsabilité pouvant donner lieu à des dommages, défauts, défectuosités, déficiences, préjudices, pertes ou diminution de profit, qu'ils soient directs ou indirects, résultant de cet usage par le professionnel. Toute utilisation par une personne non spécialisée est strictement déconseillée. **SVP consulter [www.adex.ca](http://www.adex.ca) pour obtenir la dernière version de ce document.**

#### CENTRE DES AFFAIRES

7911, Marco Polo  
Montréal (Québec) Canada H1E 1N8  
[www.adex.ca](http://www.adex.ca)  
T 514-648-1213 | F 514-648-9597

Octobre 2016